

# Population & Sociétés

English  
Version

## Migrants subsahariens : combien de temps leur faut-il pour s'installer en France ?

Anne Gosselin<sup>\*,\*\*</sup>, Annabel Desgrées du Loû<sup>\*,\*</sup>, Eva Lelièvre<sup>\*\*</sup>, France Lert<sup>\*\*</sup>,  
Rosemary Dray-Spira<sup>\*\*,\*</sup>, Nathalie Lydié<sup>\*\*</sup> pour le groupe de l'enquête *Parcours*<sup>(1)</sup>

Alors que l'accueil des réfugiés devient un enjeu crucial en Europe, on est peu renseigné sur le processus d'installation des migrants. Utilisant l'enquête *Parcours*, Anne Gosselin et ses collègues ont estimé le temps nécessaire aux migrants originaires d'Afrique subsaharienne pour obtenir un titre de séjour, trouver un logement et avoir un travail une fois arrivés en France.

Que sait-on du processus d'installation des migrants, notamment du temps qu'ils mettent à acquérir un titre de séjour, trouver un logement, mais aussi un travail, besoins de base pour un nouvel arrivant ? L'enquête *Parcours* (encadré 1), qui porte sur la migration et la santé, a recueilli des informations détaillées sur les trajectoires de migrants originaires d'Afrique subsaharienne. Son objectif est de fournir des réponses aux questions de santé publique qui se posent de manière particulière dans cette population. Elle permet notamment de décrire les situations vécues chaque année à partir de la date d'arrivée en France des migrants, et ainsi d'étudier leur processus d'installation en analysant le temps nécessaire pour accéder à un logement personnel, à un titre de séjour d'au moins un an et à une activité qui leur permet de subvenir à leurs besoins, ainsi que l'ordre dans lequel ils y parviennent (encadré 2).

Les migrants originaires d'Afrique subsaharienne représentaient 13 % du total des immigrés vivant en France en 2011, ce qui correspond environ à 800 000 personnes [1]. Leurs conditions de vie socioéconomiques ne sont pas bonnes en général : selon l'Insee, en 2010, 42 % vivaient au-dessous du seuil de pauvreté, contre 11 % pour les personnes vivant dans des ménages sans immigré [2]. Ils sont particulièrement touchés par le chômage (16 % des hommes et 20 % des femmes, contre respectivement 7 % et 6 % parmi la population non immigrée en 2010) [1]. Ces difficultés sont-elles circonscrites au moment de l'arrivée en France ou bien s'inscrivent-elles dans la durée ?

### À l'arrivée en France, des situations d'insécurité fréquentes

Les personnes interrogées lors de l'enquête *Parcours* de 2012-2013 sont arrivées entre 1972 et 2013. Elles sont originaires de toutes les régions d'Afrique subsaharienne, avec cependant une concentration sur sept pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale : Cameroun, République démocratique du Congo, Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, République du Congo (Brazzaville) et Sénégal.

Les motifs de migration recueillis dans l'enquête sont, par fréquence décroissante : chercher un travail et une vie meilleure (« tenter sa chance »), rejoindre un membre de sa

\* CEPED, UMR 196 Université Paris Descartes-IRD

\*\* Institut National d'Etudes Démographiques (Ined)

• Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

•• Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm)

• Institut Pierre Louis d'Epidémiologie et de Santé Publique (IPLESP UMR 1136)

•• Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)

(1) Voir encadré 1 page 2.

famille, avoir quitté son pays car on y était menacé(e), poursuivre des études, être venu(e) pour des raisons médicales. Ils diffèrent entre hommes et femmes : 45 % des hommes et 23 % des femmes déclarent être venus pour « tenter leur chance », 12 % des hommes et 45 % des femmes sont venus pour rejoindre de la famille ou un conjoint, 19 % des hommes et 13 % des femmes sont venus pour faire des études en France, et 22 % des hommes et 16 % des femmes ont fui leur pays car ils se sentaient menacés. Bien entendu,

### Encadré 1. L'enquête *Parcours* : une étude sur le VIH, l'hépatite B et la santé dans les parcours de vie de migrants subsahariens vivant en Île-de-France<sup>(a)</sup>

L'enquête ANRS *Parcours*<sup>(b)</sup> a été conduite entre février 2012 et mai 2013 dans 74 structures de santé d'Île-de-France. Elle a interrogé un échantillon représentatif de trois groupes de migrants originaires d'Afrique subsaharienne : un groupe vivant avec le VIH, un groupe de porteurs d'une hépatite B chronique et un groupe n'ayant aucune de ces deux pathologies et recruté dans des centres de santé de médecine générale (dont certains dédiés aux personnes précaires). C'est sur ce dernier groupe que porte l'étude de la dynamique d'installation présentée dans cet article.

Étaient éligibles pour ce groupe les personnes âgées de 18 à 59 ans résidant en Île-de-France et nées dans un pays d'Afrique subsaharienne et de nationalité de l'un de ces pays à la naissance, quelle que soit la nationalité au moment de l'enquête. L'enquête était proposée aux personnes éligibles par le médecin au cours de la consultation. L'entretien était réalisé par un enquêteur spécialisé, soit à l'issue de la consultation médicale, soit sur rendez-vous. Toutes les informations ont été recueillies de façon anonyme.

L'analyse porte ici sur les parcours de vie de 513 personnes originaires d'Afrique subsaharienne arrivées entre 1972 et 2011 à 18 ans et plus et qui sont représentatives des personnes consultant dans les centres de santé généralistes d'Île-de-France, ouverts à tous quelle que soit la situation par rapport au titre de séjour. Les histoires de vie ont été recueillies au moyen d'une grille biographique couplée à un questionnaire, de façon à dater les différents événements et situations de vie de façon fine et à les ordonner correctement [7]. Comme 60 % des migrants subsahariens de France vivent en Île-de-France, cette enquête renseigne sur la situation de la grande majorité des personnes originaires d'Afrique subsaharienne en France.

Pour plus d'information consulter le site  
[www.parcours-sante-migration.com](http://www.parcours-sante-migration.com)

(a) Le groupe *Parcours* est composé de A. Desgrées du Loû, F. Lert, R. Dray Spira, N. Bajos, N. Lydié (responsables scientifiques), J. Pannetier, A. Ravalihasy, A. Gosselin, E. Rodary, D. Porette, J. Situ, P. Revault, P. Sogni, J. Gelly, Y. Le Strat, N. Razafindratsima.

(b) ANRS : Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales.

(1) Sont définies dans l'enquête les périodes de « petits boulots » comme les années pendant lesquelles la personne déclare avoir changé fréquemment de travail. Ces petits boulots peuvent être déclarés ou non. Ils constituent un marqueur de grande précarité professionnelle. Cependant d'autres formes de précarité peuvent exister, comme l'interim, qui ne sont pas prises en compte par cet indicateur.

à l'instar de toutes les enquêtes conduites dans le pays d'arrivée, seuls les migrants présents peuvent être enquêtés, et manquent tous ceux qui sont repartis.

Pour beaucoup, l'arrivée est un moment d'insécurité juridique puisque 79 % des hommes et 73 % des femmes ont déclaré être dans une situation de précarité administrative lors de leur première année en France (autorisation de séjour seulement pour quelques mois à faire renouveler fréquemment, simple récépissé de demande de titre, pas de titre de séjour). Durant cette première année en France, 22 % des hommes et 12 % des femmes ont dû changer fréquemment de logement [3].

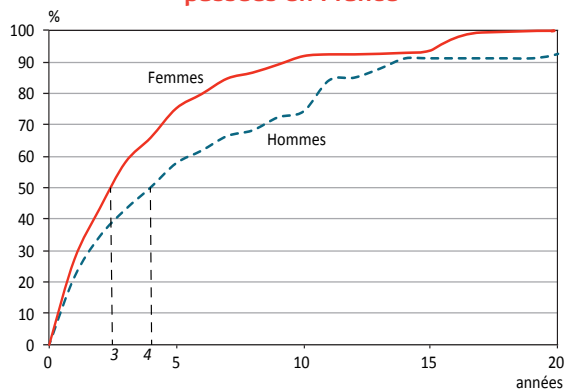
### Une insécurité qui dure plusieurs années

La moitié des femmes n'ont accédé à un premier titre de séjour d'au moins un an que lors de la troisième année de leur séjour en France, et la moitié des hommes seulement lors de la quatrième année (figure 1). L'accès à un logement personnel a été un peu plus rapide : lors de la deuxième année pour 50 % des femmes et lors de la troisième année pour 50 % des hommes. Enfin, pour accéder à une activité génératrice de revenu, il a fallu attendre la quatrième année pour 50 % des femmes tandis que la moitié des hommes y accède dès la deuxième année.

Pour que ces trois éléments – logement, titre de séjour d'au moins un an et travail rémunéré – soient acquis pour au moins 50 % des personnes, il faut attendre la sixième année de séjour en France pour les femmes et la septième pour les hommes (figure 2). Ces personnes sont arrivées en France à un âge médian de 27 ans, cette longue période d'installation prend donc place au cœur de leur vie d'adulte. Les migrants venus d'Afrique subsaharienne vivent ainsi pendant une période particulièrement longue après leur arrivée en France, à un moment de construction de leurs vies familiales et professionnelles, une situation d'insécurité : soit parce qu'ils n'ont pas de titre de séjour pérenne, soit parce qu'ils n'ont pas leur propre logement, soit parce qu'ils n'ont pas de revenus. Un quart des femmes et un quart des hommes n'ont toujours pas obtenu ces éléments de base au bout respectivement de la onzième et de la douzième année en France.

Cette longue période de précarité n'est pas circonscrite à certaines catégories de migrants. On la retrouve chez tous les migrants d'Afrique subsaharienne quel que soit leur profil, à quelques nuances près [3]. Les hommes les plus instruits s'installent un peu plus rapidement que les autres, ainsi que les femmes venues pour chercher du travail ou étudier, par rapport à celles venues dans le cadre du regroupement familial. La durée de l'installation varie aussi selon le moment de l'arrivée en France : pour les femmes, l'accès au logement personnel apparaît de plus en plus tardif : la moitié des femmes arrivées avant 1996 ont obtenu un logement personnel la première année, la moitié des femmes arrivées entre 1996 et 2004 au bout de la troisième année et celles arrivées

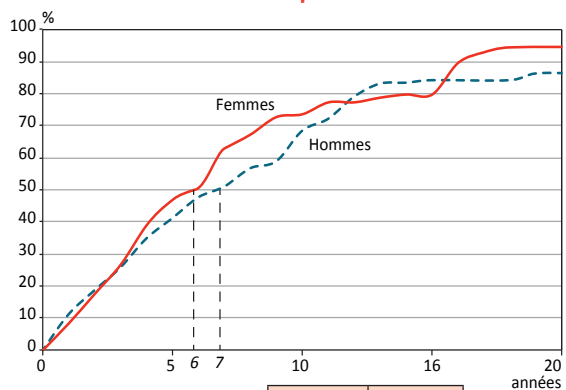
**Figure 1. Proportion de migrants ayant un titre de séjour d'au moins un an selon le nombre d'années passées en France**



	Hommes	Femmes
Médiane de Kaplan Meier [Intervalle inter quartiles : 25%-75%]	4 [2-11]	3 [1-5]

Source : Enquête ANRS *Parcours* 2012-2013.

**Figure 2. Proportion de migrants installés\* selon le nombre d'années passées en France**



	Hommes	Femmes
Médiane de Kaplan Meier [Intervalle inter quartiles : 25%-75%]	7 [3-12]	6 [3-11]

Source : Enquête ANRS *Parcours* 2012-2013.

\* Ayant un titre de séjour d'au moins un an, un logement personnel et une activité génératrice de revenus propres. Les personnes venues en France pour faire des études ne sont pas incluses dans cet indicateur synthétique. Elles ont fait l'objet d'une analyse spécifique.

après 2004 au bout de la cinquième année seulement (valeur médiane). Du côté des hommes, c'est l'accès à l'activité génératrice de revenus propres qui prend de plus en plus de temps (un, deux et quatre ans en valeur médiane respectivement pour les trois périodes).

### Des séquences d'installation différentes pour les hommes et pour les femmes

La séquence d'installation diffère aussi selon le sexe : alors que les hommes entament leur processus d'installation par le travail, les femmes, plus souvent venues pour rejoindre un conjoint ou de la famille, débutent leur par l'accès à un logement personnel puis par l'accès au titre de séjour.

Le mode d'accès au travail et au logement varie

aussi entre hommes et femmes en raison de cette logique d'installation différenciée. Pour 35 % des hommes, l'accès au travail passe par le biais de « petits boulots » précaires<sup>(1)</sup>. Pour près d'un quart d'entre eux, cette période de petits boulots dure plus d'une dizaine d'années. Concernant le logement, un quart des hommes accèdent à un logement personnel en commençant par une chambre dans un foyer de travailleurs, qui constitue un mode d'installation à part entière [4]. Les femmes sont moins nombreuses à devoir commencer par une phase de petits boulots (20 % parmi celles qui accèdent finalement à un emploi). Le passage par un foyer ne concerne que 7 % d'entre elles et elles y restent moins longtemps que les hommes (la médiane est de sept ans pour les hommes, deux ans pour les femmes).

Les migrants d'Afrique subsaharienne, après de longues années de « galère », sortent donc de l'insécurité, mais bien souvent au prix de la participation à un marché du travail précaire et à l'habitat en foyer pour les hommes.

Cependant, les différences entre hommes et femmes évoluent. Bien que la migration d'Afrique subsaharienne ait été dans les années 1970 une migration de travail principalement masculine, suivie d'une arrivée des femmes dans le cadre du regroupement familial dans les années 1980, les politiques d'immigration ont ensuite considérablement durci les conditions de ce regroupement familial. Des études précédentes ont montré que les migrations féminines sont de plus en plus, à l'instar de celles des hommes, des migrations de travail. Les femmes partent seules vers la France en laissant leur conjoint au pays ou en étant célibataires. Cette immigration subsaharienne s'est d'ailleurs largement féminisée au cours du temps : en 2008, les femmes représentent la majorité des immigrés originaires d'Afrique sahélienne, guinéenne et centrale [5]. C'est également le cas dans l'enquête *Parcours*, où 57 % des enquêtés sont des femmes. Cependant, les femmes arrivées à partir de 2005 ont un profil migratoire très particulier. Il s'agit plus souvent de femmes qui ont dû fuir leur pays : celles-ci représentaient 13 % des femmes arrivées avant 2005, elles sont 23 % des femmes arrivées entre 2005 et 2013. Parallèlement, la proportion de femmes venues dans le cadre du regroupement familial a diminué, passant de 49 % avant 2005 à 34 % pour la période 2005-2013, tandis que la proportion de femmes venues « tenter leur chance » reste stable entre les deux périodes et représente 23 % des femmes.

### Les étudiants : une voie d'installation particulière

Parmi les migrants subsahariens, 16 % des hommes et 24 % des femmes ont suivi des études supérieures à leur arrivée en France. Logiquement, ces migrants venus pour étudier ont exercé une activité rémunératrice un peu plus

## Encadré 2. Mesurer la dynamique d'installation

Le questionnaire de l'enquête *Parcours* permet de retracer l'ensemble des trajectoires résidentielles, administratives et professionnelles des enquêté(e)s. Nous définissons l'installation comme le fait d'obtenir un minimum de sécurité : avoir un toit à soi, pouvoir aller et venir sans peur d'être contrôlé(e), et pouvoir subvenir à ses besoins. Nous proposons donc les indicateurs suivants pour mesurer la dynamique de l'installation :

- *Le temps mis pour accéder à un premier logement personnel* : Un logement où l'on ne dépend pas de la volonté d'un tiers (hébergement) ou des aléas des hébergements d'urgence (hébergement associatif, changements fréquents de logements), quel que soit le statut d'occupation (propriétaire, locataire etc).

- *Le temps mis pour accéder au premier titre de séjour d'au moins un an* : Un titre de séjour qui non seulement lève le risque d'être interpellé lors d'un contrôle, mais qui le plus souvent donne aussi le droit aux personnes de travailler (contrairement à certaines autorisations de séjour plus courtes).

- *Le temps mis pour exercer une première activité professionnelle, qu'elle soit déclarée ou non, qui permet de subvenir à ses besoins* (selon la déclaration des enquêtés, à qui on demandait rétrospectivement d'indiquer, pour chaque année, si leur activité leur permettait ou non de subvenir à leurs propres besoins).

Nous mesurons ensuite le temps nécessaire pour obtenir ces trois éléments d'installation (indicateur combiné).

tard que les autres : pour la moitié de ces étudiants, les études ont duré au moins quatre ans après l'arrivée en France, et ils ont eu accès à une activité génératrice de revenus au bout de la cinquième année en France. Parallèlement, les étudiants ont un accès plus rapide au logement que les autres migrants (au cours de la deuxième année pour les hommes et de la première pour les femmes) et au titre de séjour d'au moins un an (première année pour les deux sexes). Les études supérieures constituent bien une voie d'installation en France, en particulier pour les femmes.

\*\*\*

Six à sept ans après l'arrivée en France, la moitié des migrants d'Afrique subsaharienne n'ont toujours pas les trois éléments d'installation que sont un titre de séjour d'au moins un an, un logement personnel, et un travail. Au bout de onze à douze ans, un quart d'entre eux ne les ont toujours pas. Cette longue période de précarité après l'arrivée en France tient plus aux conditions d'accueil (longueur du processus de régularisation, marché du travail segmenté, discriminations [6]) qu'aux caractéristiques individuelles des arrivants. Le processus

d'installation passe par le logement en foyer et par l'emploi dans les secteurs les plus marginaux du marché du travail. La situation des migrants subsahariens finit par se stabiliser, mais pour beaucoup d'entre eux, c'est au prix du passage par une longue période d'insécurité. Cela n'est pas sans conséquence sur la suite de leur vie en France et celle de leurs enfants, car cette précarité peut retentir sur leur santé à long terme et sur les études de la deuxième génération [6].

## Références

- [1] Insee, 2011, « Étrangers/Immigrés - Séries issues des recensements de la population - RP2011 ».
- [2] Insee, 2011, « Immigrés et descendants d'immigrés en France. Conditions de vie. », [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/IMMFRA12\\_k\\_Flot5\\_con.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/IMMFRA12_k_Flot5_con.pdf)
- [3] Gosselin A., Desgrées du Loû A., Lelièvre E., Lert F., Dray-Spira R., Lydié N. pour le groupe *Parcours*, 2016, « Understanding Sub-Saharan migrant settlement in France through a capability approach: Evidence from a life-event history survey », Cepad, *Working Paper*, n° 33, <http://www.ceped.org/wp>
- [4] Bernardot M., 2008, *Loger les immigrés. La Sonacotra 1956-2006*, Broissieux, Éditions du Croquant, 296 p.
- [5] Beauchemin C., Borrel C., Régnard C., 2013, « Les immigrés en France : en majorité des femmes », *Population & Sociétés*, n° 502, 4 p.
- [6] Beauchemin C., Hamel C., Simon P., 2015, *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined, Grandes enquêtes, 622 p.
- [7] GRAB Groupe de réflexion sur l'approche biographique, 1999, *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*, Paris, Ined, Méthodes et savoirs, 340 p.

## Résumé

Six à sept ans après leur arrivée en France, la moitié des migrants d'Afrique subsaharienne n'ont toujours pas les trois éléments d'installation que sont un titre de séjour d'au moins un an, un logement personnel, et un travail. Au bout de onze à douze ans, c'est encore le cas d'un quart d'entre eux. Cette longue période de précarité après l'arrivée en France tient plus aux conditions d'accueil (longueur du processus de régularisation, marché du travail segmenté, discriminations) qu'aux caractéristiques individuelles des arrivants. La situation des migrants subsahariens finit par se stabiliser, mais pour beaucoup d'entre eux, c'est au prix du passage par une longue période d'insécurité.

## How long do sub-Saharan migrants take to settle in France ?

Anne Gosselin,<sup>\*,\*\*</sup> Annabel Desgrées du Loû,<sup>\*,•</sup> Eva Lelièvre,<sup>\*\*</sup> France Lert,<sup>••</sup>  
Rosemary Dray-Spira,<sup>••♦</sup> Nathalie Lydié<sup>♦♦</sup> for the *Parcours* survey team<sup>(1)</sup>

At a time when the reception of refugees has become a key issue in Europe, there is still little information about how migrants settle in a new country. Using data from the *Parcours* survey, Anne Gosselin and her colleagues estimate the time migrants from sub-Saharan Africa take to obtain a residence permit, a personal dwelling and employment after arriving in France.

What is known about how migrants settle in a new country, in particular how long they take to obtain a residence permit, housing and employment, the basic requirements for a new life? The *Parcours* survey (Box 1) on migration and health gathered detailed information on the trajectories of migrants from sub-Saharan Africa. It was designed to provide answers to the public health issues specific to this population group. It recorded their experience year by year after their arrival in France and can be used to examine their settlement process by analysing the time required to obtain a personal dwelling, a residence permit valid for at least one year and an activity that provides enough income to live on, and to determine the order in which these events occur (Box 2).

In 2011, around 800,000 migrants from sub-Saharan Africa were living in France, representing some 13% of all immigrants. [1] Their social and economic living conditions were generally poor; according to the census, in 2010, 42% of them were living below the poverty line, compared with 11% of persons in households with no immigrants, [2] and a disproportionate number were unemployed (16% of men and 20% of women, compared with 7% and 6% of the non-immigrant population in 2010). [1] Are these difficulties restricted to their early days in France or do they persist?

### Frequent insecurity on arrival in France

The respondents in the 2012-2013 *Parcours* survey arrived in France between 1973 and 2013. They come from all over sub-Saharan Africa, but mostly from seven countries in West and Central Africa: Cameroon, DR Congo, Guinea, Côte d'Ivoire, Mali, Congo-Brazzaville and Senegal.

The reasons for migration recorded in the survey are, in order of frequency: looking for work and a better life ("trying their luck"), joining a family member, leaving

\* CEPED, UMR 196 Université Paris Descartes-IRD

\*\* French Institute for Demographic Studies (INED)

• Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

•• National Institute for Health and Medical Research (INSERM)

♦ Institut Pierre Louis d'Épidémiologie et de Santé Publique (IPLESP UMR 1136)

♦♦ Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)

(1) See Box 1 page 2.

the home country to escape persecution, pursuing education, and medical reasons. They vary between men and women: 45% of men and 23% of women said they were “trying their luck”, 12% of men and 45% of women were joining family or a spouse, 19% of men and 13% of women had come to study in France, and 22% of men and 16% of women had felt under threat in their home countries. Naturally, as with all surveys carried out in the

### The Parcours survey: HIV, hepatitis B and health in the trajectories of sub-Saharan African migrants living in the Paris region (Île-de-France)<sup>(a)</sup>

The ANRS Parcours survey<sup>(b)</sup> was carried out from February 2012 to May 2013 in 74 health structures in the Île-de-France region. It involved a representative sample of three groups of migrants from sub-Saharan Africa: those living with HIV, those infected with chronic hepatitis B, and those free of either, recruited from general practice health centres (some catering specifically for persons in difficulty). Data from the third group were used to study the settlement processes covered in this article.

The conditions of eligibility were: age 18-59, resident in Île-de-France, born in a country of sub-Saharan Africa and national at birth of one of those countries, whatever the nationality at the survey date. Eligible individuals were invited to take part in the survey by a doctor during a medical visit. The interview was conducted by a specialist interviewer, either following the medical visit or by appointment. All the information was recorded anonymously.

This analysis concerns the life trajectories of 513 respondents from sub-Saharan Africa who arrived between 1972 and 2011 at age 18 or over, who were representative of the patients consulting general practice health centres in Île-de-France that are open to all irrespective of residence status. Life histories were recorded using a life event history grid linked to a questionnaire so that the various life events and situations could be dated accurately and ordered correctly.[7] Since 60% of sub-Saharan African migrants in France live in the Paris region, the survey provides information about the situation of the great majority of people from sub-Saharan Africa living in France .

For further information (in French):  
[www.parcours-sante-migration.com](http://www.parcours-sante-migration.com)

(a) The Parcours team comprises A. Desgrées du Loû, F. Lert, R. Dray Spira, N. Bajos, N. Lydié (lead investigators), J. Pannetier, A. Ravalihasy, A. Gosselin, E. Rodary, D. Porette, J. Situ, P. Revault, P. Sogni, J. Gelly, Y. Le Strat, N. Razafindratsima.

(b) ANRS: Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales (French national agency for research on AIDS and viral hepatitis).

host country, only migrants who stayed could be surveyed, not those who went back home.

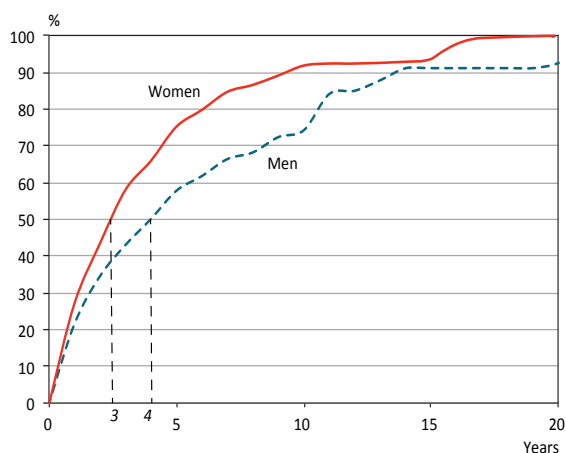
For many of these migrants, their arrival in France is a time of legal insecurity; 79% of the men and 73% of the women stated that their administrative status was precarious during their first year (a residence permit valid for a few months only, requiring frequent renewal, a simple permit application receipt, or no residence papers at all). During this first year in France, 22% of men and 12% of women had to move frequently from one temporary address to another.[3]

### A long period of insecurity

Half the women did not obtain a first residence permit valid for at least one year until their third year in France, and half the men only in their fourth year (Figure 1). Finding a personal dwelling was quicker: half the women had found one by their second year and half the men by their third year. Regarding paid employment, half the women took until their fourth year to find a job, but half the men were in work by their second year. It was not until women were in their sixth year in France and the men in their seventh year that half the respondents had acquired the three components of settlement: a personal dwelling, a residence permit valid for at least one year, and an income-generating activity (Figure 2). The median age at which the respondents had arrived in France was 27, so this long settlement period occurred in the prime of their adult life. Sub-Saharan African migrants thus spend a particularly long time, just when they are building their family lives and careers, in a situation of insecurity because they have either no long-term residence permit, no personal dwelling, or no income. One-quarter of the women still had not acquired all three basics after eleven years and one-quarter of the men after twelve years in France.

This long period of insecurity is not confined to certain categories of migrants. It is found among all sub-Saharan African migrants of whatever background, with a few minor exceptions.[3] More educated men settle slightly faster than the others, as do women who came independently to find a job or pursue their education, compared with those who were joining family members. The period of insecurity also varies according to the date of arrival in France: for women, it now takes longer to find personal dwelling than in the past. Half the women arriving before 1996 found a personal dwelling in their first year, half arriving between 1996 and 2004 by their third year, and half of those arriving since 2004 not until their fifth year (median values). For men, an activity that provides enough income to live on is now taking longer to find (median values of one, two and four years, respectively, for each time period).

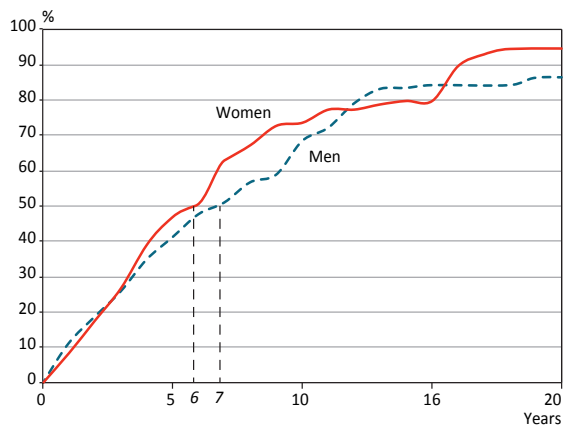
**Figure 1. Proportion of migrants with residence permits valid for at least one year by years spent in France**



	Men	Women
Kaplan-Meier median [Interquartile range: 25%-75%]	4 [2-11]	3 [1-5]

Source: ANRS Parcours survey, 2012-2013.

**Figure 2. Proportion of settled migrants\* by years spent in France**



	Men	Women
Kaplan-Meier median [Interquartile range: 25%-75%]	7 [3-12]	6 [3-11]

Source: ANRS Parcours survey, 2012-2013.

\* With a residence permit valid for at least one year, a personal dwelling and an activity that provides enough income to live on. This composite indicator does not include migrants who came to France to study, who are covered by a specific analysis.

## Gender differences in the settlement process

The settlement process also varies by gender: whereas men start by finding a job, women, many of whom have come to join a spouse or family, find a personal dwelling before obtaining a long-term residence permit.

The type of work and housing obtained also varies between men and women because of these differences. For 35% of men, work starts with temporary casual jobs.<sup>(1)</sup>

For nearly one-quarter, the period of casual work lasts more than ten years. On the housing front, one-quarter of men start with a room in a workers' hostel, which is a form of settlement in itself. [4] Fewer women have to start with period of casual work (20% of those who ultimately get a stable job). Only 7% of women live in a hostel when they arrive and they stay there for a shorter time than men (median seven years for men, two for women).

After many difficult years, sub-Saharan African migrants manage to escape from insecurity, but often only by working in the casual labour market and living in workers' hostels.

However, the differences between men and women are changing. Whereas in the 1970s most migrants from sub-Saharan Africa were men looking for work, followed in the 1980s by wives coming to join their families, subsequent immigration policies have severely tightened these rules. Earlier research has shown that female migration, like male migration, is increasingly labour migration. Women now move to France alone, either as singles or without their husbands. Consequently sub-Saharan African immigration has become more feminine over time: by 2008, women made up the majority of immigrants from West and Central Africa. [5] This can also be seen in the Parcours survey, where 57% of the respondents were women. However, the women who have arrived in France since 2005 exhibit distinct migratory characteristics. More of them have had to flee their home countries: 13% of the women arriving before 2005 and 23% of those who arrived between 2005 and 2013 were refugees. At the same time, the proportion of women immigrating for family reunification fell from 49% before 2005 to 34% for 2005-2013, while the proportion of women "trying their luck" remained stable at 23% for both periods.

## Students settle differently

Of sub-Saharan African migrants, 16% of men and 24% of women attend higher education when they come to France. Logically, they enter employment rather later than the others: half of them studied for at least four years after arriving in France, entering paid employment after their fifth year. Compared with other migrants, students more quickly obtain personal dwelling (men by

(1) The survey defines "casual labour" periods as years when respondents state that they frequently changed jobs. Casual labour may be declared or cash-in-hand. It is one marker of high occupational insecurity, but there may be other forms of insecurity, such as temporary work, which are not included in this indicator.

## Box 2. Measuring the settlement process

The Parcours survey questionnaire was used to retrace the respondents' individual housing, administrative and occupational trajectories. Settlement is defined as acquiring a minimum of security: one's own home, freedom to move without fear of identity controls, and a job that pays a living wage. We use the following indicators to measure the settlement process:

- **Time taken to acquire first personal dwelling**

Housing that does not depend on someone else (living with a friend) or on the uncertainties of emergency accommodation (charity shelters, frequent moves), whatever the occupancy status (owner, tenant, other).

- **Time taken to acquire first residence permit valid for at least one year**

A residence permit that not only removes the risk of being arrested after a police identity check but usually also entitles the holder to work (unlike certain short-term permits).

- **Time taken to find a first activity, whether declared or undeclared, that provides enough income to live on**

(based on respondent's declaration, when asked to look back at each year and say if the income from their activity at that time was enough to live on).

We then measured the time required to obtain all three elements (combined indicator).

their second year, women in their first) and a residence permit valid for at least one year (in their first year for both sexes). Higher education is an effective way of settling in France, particularly for women.

\*\*\*

Even after six or seven years in France, half of sub-Saharan African migrants still do not have all three basic elements of a settled life: a residence permit valid for at least one year, a personal dwelling and an activity that provides enough income to live on. After eleven or twelve years, a quarter are still in this situation. This long period of insecurity after arrival in France is due more to the conditions in France (lengthy red tape, segmented labour market, discrimination [6]) than to the migrants' individual characteristics. The settlement process starts in hostel accommodation and employment in the most marginal sectors of the labour market. The position of

these sub-Saharan African migrants eventually stabilizes but many of them go through a long period of insecurity. This has consequences for their later lives in France and for those of their children, because insecurity affects their long-term health and the educational outcomes of the second generation. [6]

## References

- [1] INSEE, 2011, "Étrangers/Immigrés - Séries issues des recensements de la population - RP2011".
- [2] INSEE, 2011, "Immigrés et descendants d'immigrés en France. Conditions de vie.", [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/IMMFRA12\\_k\\_Flot5\\_con.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/IMMFRA12_k_Flot5_con.pdf)
- [3] Gosselin A., Desgrées du Loû A., Lelièvre E., Lert F., Dray-Spira R., Lydié N. for the Parcours team, 2016, "Understanding Sub-Saharan migrant settlement in France through a capability approach: Evidence from a life-event history survey", CEPED, *Working Paper*, 33, <http://www.ceped.org/wp>
- [4] Bernardot M., 2008, *Loger les immigrés. La Sonacotra 1956-2006*, Broissieux, Éditions du Croquant, 296 p.
- [5] Beauchemin C., Borrel C., Régnaud C., 2013, "Immigrants in France: a female majority", *Population & Societies*, 502, 4 p.
- [6] Beauchemin C., Hamel C., Simon P., 2015, *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, INED, Grandes enquêtes, 622 p.
- [7] GRAB Groupe de réflexion sur l'approche biographique, 1999, *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*, Paris, INED, *Méthodes et savoirs*, 340 p.

## Abstract

Six or seven years after arriving in France, half of sub-Saharan African migrants still do not have all three basic elements of a settled life: a residence permit valid for at least one year, a personal dwelling and an activity that provides enough income to live on. After eleven or twelve years, one-quarter still do not. This long period of insecurity after arrival is due more to the conditions in France (lengthy red tape, segmented labour market, discrimination) than to the migrants' individual characteristics. The situation of sub-Saharan migrants ultimately stabilizes, but for many only after a long period of insecurity.